

# Césure 2022/2023

## CALENDRIER

- **Pour une Césure débutant au 1er semestre 2022/2023 :**

Césure demandée pour l'année universitaire 2022/2023 ou pour le 1<sup>er</sup> semestre 2022/2023 :

Les candidatures sont ouvertes à compter **du Lundi 16 mai 2022 au Vendredi 24 juin 2022 inclus.**

Les dossiers de candidature doivent être transmis aux Correspondants Césure des Composantes (ou à l'Ecole Doctorale), dans cet intervalle et en tous cas, à la date maximale du Vendredi 24 juin 2022.

- **Pour une Césure débutant au 2<sup>ème</sup> semestre 2022/2023 :**

Césure demandée pour le 2<sup>ème</sup> semestre 2022/2023 :

Les candidatures seront ouvertes à compter **du Lundi 19 septembre 2022 au Vendredi 25 novembre 2022 inclus.**

Les dossiers de candidature doivent être transmis aux Correspondants Césure des Composantes (ou à l'Ecole Doctorale), dans cet intervalle et en tous cas, à la date maximale du Vendredi 25 novembre 2021.

***A noter : il n'y aura pas de dossiers de candidature recevables, en dehors de ces périodes, exception faite pour l'étudiant primo-entrant en premier cycle, qui n'a connu son acceptation à l'UT3, qu'au-delà de la 1<sup>ère</sup> période, et qui avait coché « Césure » sur Parcoursup.***